

Un appui de taille pour la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier de la MRC de Lotbinière

Sainte-Croix, le 18 novembre 2020 – La MRC de Lotbinière a obtenu la confirmation d’un appui de taille pour la protection et la mise en valeur du patrimoine immobilier sur son territoire. Mme Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, a effectivement annoncé l’obtention d’une aide financière de 537 000\$ de la part du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI).

Un rôle important de la MRC pour protéger le patrimoine régional

Cette annonce confirme l’importance qu’accorde le ministère de la Culture et des Communications du Québec envers le rôle des MRC pour la protection du patrimoine. La MRC de Lotbinière consolide ainsi son rôle d’accompagnement de ses municipalités en matière de gestion du patrimoine local et régional. C’est Mme Marie-France St-Laurent, conseillère en développement culturel à la MRC de Lotbinière depuis 2002, qui s’occupera de ce nouveau mandat en mettant à contribution son expertise en la matière.

Afin de bien identifier les immeubles d’intérêt sur l’ensemble du territoire, un inventaire patrimonial régional sera réalisé dès 2021 pour l’ensemble des 18 municipalités. De plus, les projets de cliniques d’architecture patrimoniale (CAPCHA) et de requalification des édifices religieux contribueront également à l’accompagnement du milieu pour la préservation du patrimoine bâti.

Des partenaires municipaux engagés dans la protection de patrimoine

L’entente conclue avec la MRC de Lotbinière comporte également un volet d’aide à la restauration patrimoniale dans lequel sont impliquées deux municipalités du territoire.

- Saint-Antoine-de-Tilly obtient une aide de 210 000 \$ pour procéder à la restauration de deux bâtiments dont elle est propriétaire, soit l’ancien presbytère qui abrite leur bureau municipal, ainsi que la chapelle de procession du secteur ouest.
- Saint-Apollinaire pourra, pour sa part, instaurer dès 2021 un programme d’aide financière à la restauration patrimoniale pour les propriétaires de maisons anciennes à l’intérieur de leur zone de PIIA (zone patrimoniale assujettie à un plan d’implantation et d’intégration architecturale). Une somme de 90 000 \$ leur est octroyée pour les trois ans de l’entente.



Source:

Karine Thomassin

Conseillère - Communications

418 926-3407, poste 242

karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :

Marie-France St-Laurent

Conseillère - Développement culturel

418 926-3407, poste 222

marie-france.st-laurent@mrclotbiniere.org